



L'essentiel 2019

© Céline Scaringi

Les résultats financiers 2019 du Secours populaire français, supplément à Convergence 369.

« Une générosité sans faille »



Mario Papi
Trésorier
national du SPF

Au cours de l'année 2019, comme en 2018, le Secours populaire français a dû agir encore plus face à l'aggravation des conditions de vie de nombre de nos concitoyens aussi bien en France que dans le monde.

Parmi eux, de nombreux jeunes souffrent de la misère et l'enquête d'IPSOS menée pour notre association a montré combien les enfants perçoivent la pauvreté avec anxiété. Ils ont été 82% à exprimer leur souhait de s'engager pour lutter contre la pauvreté.

Parce que nous considérons cette situation inadmissible en ce 30ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'enfant, nous avons déployé encore plus d'efforts pour que chaque

enfant ait accès à l'éducation à la culture, à la formation, à une alimentation saine, au respect de son intégrité, aux loisirs, aux vacances, en un mot au bonheur. Un grand rassemblement s'est d'ailleurs tenu le 20 novembre à Paris avec 5000 enfants : une grande fête pour les droits de l'enfant et le lancement de la campagne des Pères Noël Verts.

“Nous habitons tous notre planète-village”

C'est parce que le Secours populaire français a décidé, lors de son 37ème Congrès national à Perpignan, de déployer « une solidarité grande comme le monde aujourd'hui et demain » que ses bénévoles s'emploient avec les associations partenaires dans tous les pays à agir pour nos frères humains frappés par des catastrophes. Qu'ils soient victimes de la violence, de la misère voire de la famine, dans tous les pays où les enfants n'ont pas accès à l'école ou aux soins : ils peuvent compter sur le SPF pour apporter la solidarité matérielle, humaine et financière. De terribles événements ont marqué cette année 2019, en Albanie

avec un tremblement de terre, aux Bahamas après le passage de l'ouragan Dorian, aux Comores et au Mozambique également. Quant aux projets de développement déjà engagés par l'association, ils se sont poursuivis notamment en Indonésie et au Salvador. En 2019, le SPF annonçait la construction et la réhabilitation de 400 écoles dans le monde.

« Bravo à tous les bénévoles »

C'est aussi parce que les bénévoles de notre association se mobilisent chaque jour partout sur le territoire français pour soutenir les familles, toutes les personnes quelle que soit leur origine ou leur nationalité afin qu'elles trouvent leur place dans notre société. Un an après, les sinistrés de la rue d'Aubagne sont toujours soutenus par les bénévoles du SPF. Durant l'été 2019, alors que l'on célébrait les 40 ans de la JOV, des milliers d'enfants et de familles qui sans nous ne seraient pas partis, découvraient la joie des vacances. Dans le même temps, de nombreux villages « copains du Monde » s'organisaient en France et dans le monde. Et le constat que l'on peut faire

quant au bilan de cette année 2019, c'est une augmentation du nombre des bénévoles-collecteurs-animateurs ainsi qu'un accroissement des donateurs et du produit de la collecte financière.

Il s'agit là d'une marque de confiance à laquelle nous sommes très sensibles et qui nous encourage à poursuivre le dialogue permanent avec nos donateurs en les informant de façon régulière et transparente sur l'utilisation de leurs dons.

Bravo à tous les bénévoles du Secours populaire français et à celles et ceux de nos partenaires à travers le Monde et un grand MERCI à toutes les donatrices et tous les donateurs, à nos partenaires financiers, à nos mécènes ainsi qu'à nos marraines et parrains pour leur fidèle et généreux soutien.

En cette année au cours de laquelle Julien Lauprêtre, notre président fondateur, est décédé, les bénévoles du Secours populaire ont poursuivi et amplifié son incessant combat aux côtés des plus fragiles pour la justice et contre la pauvreté.

Donner en confiance

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 90 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions contribue à donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçue par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire français a été renouvelé en 2015.



Des ressources variées

Le modèle socio-économique du SPF

L'analyse des comptes du Secours populaire montre l'importance de son réseau associatif ainsi que des ressources financières et matérielles.



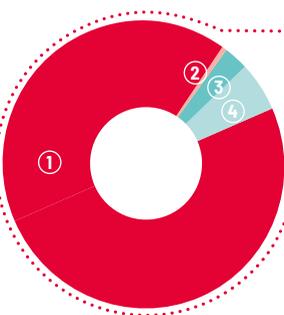
Le Secours populaire français met en œuvre ses actions de solidarité dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, l'association se distingue par son caractère décentralisé, s'appuyant sur le bénévolat, les initiatives populaires et les dons matériels pour développer ses actions. En France, elle peut compter sur son vaste réseau de comités, de fédérations, de lieux d'accueil, de solidarité et relais santé. Ailleurs dans le monde, le Secours populaire s'appuie sur ses partenaires associatifs pour agir dans 68 pays et 3 territoires d'Outre-Mer. La mise en mouvement et le développement de ce réseau font partie de ses missions.

La générosité du public est un gage d'indépendance permettant au Secours populaire d'être un « aiguillon » des pouvoirs publics. Elle participe à pérenniser la mise en mouvement et la formation de ses collecteurs-animateurs-bénévoles. Ces derniers sont, en effet, des acteurs de l'association, mais aussi des décideurs, notamment en ce qui concerne la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité. Cette générosité – financière, matérielle ou à travers un engagement dans les activités de l'association – représente aussi un formidable levier de solidarité. L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité. Il faut rapporter les dépenses à la somme des apports reçus par l'association; qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat.

Emploi des ressources financières et matérielles en 2019

361 millions d'euros

(hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et engagements à réaliser)



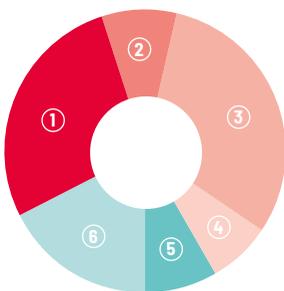
Les missions sociales représentent **82,7 %** des emplois matériels et financiers en 2019

- 1 Missions sociales en France, 83%
298 156 318 €
- 2 Missions sociales à l'étranger, 1%
4 272 030 €
- 3 Frais de recherche de fonds, 5%
18 973 265 €
- 4 Frais de fonctionnement, 11%
39 520 532 €

Total 360 922 145 €

Répartition des ressources financières et matérielles en 2019

369 millions d'euros



- 1 Produits alimentaires, 27%
101 761 608 €
- 2 Dons en nature, 9%
31 891 375 €
- 3 Heures de bénévolat, 31%
113 960 380 €
- 4 Mises à disposition, 7%
27 314 025 €
- 5 Ressources financières issues de la générosité du public en 2019, 8%
29 792 044 €
- 6 Ressources financières hors générosité du public, 17%
64 466 807 €

Total des contributions en nature : 74 %

Je soutiens les actions du Secours populaire français et je fais un don

15 euros 30 euros 50 euros Autre montant

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Bon à retourner avec votre chèque au **Secours populaire français 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03**

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don dans la limite du plafond de 1000 euros jusqu'au 31 décembre. Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je souhaiterais vous soutenir régulièrement toute l'année. Merci de m'adresser, par courrier, un bon de prélèvement automatique à remplir.

Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances-vie en faveur du Secours populaire français.

Dons en ligne sur www.secourspopulaire.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours populaire français 9/11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03, représenté par son Directeur général. Ces données sont destinées au Secours populaire français et aux tiers qu'il mandate, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, faire appel à votre générosité, vous adresser votre reçu fiscal ainsi que des informations sur les missions du SPF et vous remettre la carte de donateur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le Secours populaire français ne transfère pas les données en dehors de l'Union Européenne. Les données ne sont ni louées, ni échangées, ni vendues à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez accéder à vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation ou effacement et vous opposer à leur utilisation, en contactant le Service relation donateur au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou à l'adresse relation.donateurs@secourspopulaire.fr. Vous pouvez également écrire à notre Déléguée à la protection des données au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou par mail à l'adresse dpo@secourspopulaire.fr ou introduire une réclamation auprès de la CNIL.



Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français, au 31 décembre 2019)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de l'association en 2019 et la manière dont elles sont financées par la générosité du public.

Emplois

En 2019, 66 % des ressources issues de la générosité du public sont affectées aux missions sociales, 17 % aux frais de recherche de fonds, 15 % au fonctionnement et autres charges et 2 % au financement d'investissements. Ces chiffres n'intègrent pas les contributions volontaires en nature.

Missions sociales

63,9 millions d'euros

Les missions sociales correspondent aux activités menées par les structures du Secours populaire français, conformément à ses statuts. Elles contribuent directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité en France et dans le monde : les bénévoles mettent en œuvre des activités d'accueil et d'accompagnement des personnes en difficulté, pour les vacances, les Pères Noël verts, les distributions alimentaires ou vestimentaires, la Journée des oubliés des vacances, les villages « copains du Monde », etc. Mais aussi la solidarité face aux urgences en France. La solidarité dans le monde correspond notamment aux urgences (aléas climatiques, famine, actions auprès des migrants-réfugiés) et aux nombreux programmes de développement. Sur un total de 63,9 millions d'euros d'actions sociales, 18,5 millions ont été financés par la générosité du public.

Frais de recherche de fonds

7,2 millions d'euros

Les frais d'appel à la générosité du public sont composés des sollicitations pour les grandes campagnes du SPF, les legs, les donations, les assurances-vie et les appels d'urgence, notamment dans le magazine Convergence. Sur 7,2 millions d'euros, 4,7 millions sont financés par la générosité du public.

Frais de fonctionnement

14,9 millions d'euros

Le SPF finance des lieux d'accueil, de solidarité et relais santé où agissent ses 80 000 bénévoles dans toute la France. Ces frais sont limités au regard de la solidarité mise en œuvre, comme l'illustre la répartition des emplois, qu'ils soient d'ordre financier ou matériel (voir en page 2). Sur 14,9 millions d'euros, 4,1 millions sont financés par la générosité du public.

Emplois en euros	Emplois 2019 (compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019
Missions sociales	63 861 706	18 472 497
Réalisées en France	59 589 676	15 709 782
Réalisées à l'étranger	4 272 030	2 762 715
Frais de recherche de fonds	7 179 158	4 670 207
Frais d'appel à la générosité du public	3 854 561	3 659 780
Frais de recherche des autres fonds privés	3 044 899	741 748
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	279 699	268 679
Frais de fonctionnement et autres charges	14 953 892	4 152 858
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		27 295 562
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat - I	85 994 757	
Dotations aux provisions - II	157 769	
Engagements à réaliser sur Ressources affectées - III	2 821 225	
Excédent de ressources de l'exercice - IV	5 301 497	
Total général (I + II + III + IV)	94 275 247	
Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public - V		682 370
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées - VI		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII		27 977 932
Contributions volontaires en nature		
Missions sociales	238 566 642	
Frais de recherche de fonds	11 794 107	
Frais de fonctionnement et autres charges	24 566 640	
Total	274 927 388	

Les engagements à réaliser sur ressources affectées

2,8 millions d'euros

Ils correspondent aux dons collectés en 2019 que le SPF s'engage à utiliser, conformément aux souhaits des donateurs, dans le cadre de projets à l'étude ou en cours.

Excédent de ressources de l'exercice

5,3 millions d'euros

Le résultat de l'exercice est positif. Le SPF continue ainsi la constitution d'une réserve en fonds de roulement pour sécuriser, dans le temps, le financement de ses missions.

La solidarité est aussi l'art des chiffres. Les comptes du Secours populaire français reflètent l'activité de l'association sur l'année. Ils représentent un élément essentiel de la transparence due aux donateurs.



© Pascal Montary

Ressources

En 2019, 91 % des ressources financières issues de la collecte auprès du public ont été employées dans l'année. Les ressources financières issues de la générosité du public représentent 31 % des ressources financières de l'exercice 2019 inscrites au compte de résultat. Ces chiffres n'intègrent pas les contributions volontaires en nature.

Ressources collectées auprès du public

28,9 millions d'euros

Elles correspondent pour l'essentiel aux dons et legs. Les dons financiers ou legs sont enregistrés et suivis, conformément à l'affectation indiquée par le donateur pour une action précise. S'ils sont non affectés, leur utilisation est laissée au choix du SPF, afin qu'il les mobilise là où les besoins sont les plus pressants : réaliser ses missions sociales, couvrir les frais de fonctionnement indispensables à la réalisation de la solidarité ou compléter le financement d'actions de solidarité.

Autres fonds privés

41,2 millions d'euros

Ce sont les participations obtenues auprès des entreprises et des fondations (partenariats, mécénat...), les recettes des initiatives ou des collectes conduites par les bénévoles et le montant des participations des personnes accueillies lors de nos actions de solidarité.

Subventions et autres concours publics

16,5 millions d'euros

Ils proviennent des différentes structures : collectivités territoriales, État, organismes sociaux ou Union européenne.

Autres produits

4,8 millions d'euros

Cette rubrique regroupe essentiellement les ventes et autres produits de gestion courante.

Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs

2,7 millions d'euros

Ce report correspond aux ressources affectées des années précédentes que le SPF a utilisées en 2019, dans le respect des souhaits émis au moment du don par le donateur.

Ressources en euros	Ressources collectées sur 2019 (compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 938 781
Produits de la générosité du public	28 944 090	28 944 090
Dons et legs collectés	28 911 665	28 911 665
Dons manuels non affectés	12 563 575	12 563 575
Dons manuels affectés	8 656 419	8 656 419
Legs et autres libéralités non affectés	7 497 326	7 497 326
Legs et autres libéralités affectés	194 346	194 346
Autres produits liés à la générosité du public	32 425	32 425
Autres fonds privés	41 185 910	
Subventions, autres concours publics	16 542 111	
Autres produits	4 789 689	
Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat – I	91 461 800	
Reprise de provision – II	85 452	
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs – III	2 727 995	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public – IV		-16 396
Insuffisance de ressources de l'exercice – V	0	
Total général –VI (I+II+III+IV+V)	94 275 247	28 927 695
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public – VII		27 977 932
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		2 888 544
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	113 960 380	
Prestations en nature	27 314 025	
Dons en nature	133 652 983	
Total	274 927 388	

Une association décentralisée

Le SPF est une union d'associations, composé de 97 fédérations et de 661 comités. De nombreuses antennes présentes dans des quartiers, des lieux d'étude, voire organisées sous des formes itinérantes permettent d'agir au plus près des personnes. Tous les deux ans, le SPF décide et vote ses orientations lors d'un congrès national qui rassemble des centaines de délégués venus de toute la France. Créé en 1945, le Secours populaire, association généraliste de solidarité, indépendante de tous pouvoirs, est aussi un mouvement d'éducation populaire. Il est reconnu d'utilité publique depuis 1985. Réunissant les personnes de bonne volonté et de toutes opinions politiques, philosophiques ou religieuses, au service de la solidarité, l'association se dote des moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette dernière. La structure décentralisée du SPF permet à ses 80 000 collecteurs de développer les ressources de l'association et de mettre en mouvement la solidarité.

Bilan simplifié

au 31 décembre 2019

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du SPF.

Actif

L'actif immobilisé

comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention...). Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF, tout en garantissant son indépendance.

L'actif circulant

comprend principalement la trésorerie, composée des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Elle est en légère augmentation (+3,5%) par rapport à l'an dernier.

Passif

Les fonds propres

comprennent les fonds statutaires pour 38 millions d'euros. Le résultat de l'exercice s'établit à 5,3 millions d'euros.

Les fonds dédiés

représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2019 (dons, legs, subventions et autres ressources) et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. Ils représentent 12,3 millions d'euros, en 2019.

Les dettes

correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (dettes sociales et fiscales par exemple).

La politique de réserve

Le SPF a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Depuis le congrès de Perpignan en 2019, le SPF préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. A titre d'information au niveau national, les réserves représentent 8,3 mois de dépenses globales pour l'année 2019.

Pour plus de détails

Les comptes 2019 du SPF ont été certifiés par un commissaire aux comptes et votés en assemblée générale les 25 et 26 septembre 2020.

Pour les obtenir : Secours populaire français, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou www.secourspopulaire.fr/finances

Actif net en euros	2019	2018
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	834 306	859 059
Immobilisations corporelles	56 167 273	52 961 649
Immobilisations financières	1 396 481	1 285 481
Total I - Actif immobilisé	58 398 061	55 106 189
Actif circulant		
Stocks et en-cours	299 219	288 926
Créances	8 468 319	7 481 700
Valeurs mobilières de placement et Fonds national de solidarité	44 796 462	44 408 402
Disponibilités	32 058 066	29 818 542
Charges constatées d'avance	792 189	728 582
Total II - Actif circulant	86 414 255	82 726 151
Total général (I + II)	144 812 316	137 832 340

Passif en euros	2019	2018
Fonds propres		
Fonds statutaires sans droits de reprise	38 376 865	37 565 987
Projet associatif et réserves	10 556 008	7 194 679
Report à nouveau	50 685 832	48 937 044
Résultat de l'exercice	5 301 497	4 897 777
Autres fonds	2 963 101	2 251 663
Total I - Fonds propres	107 883 302	100 847 150
Total II - Écart de combinaison	-44 744	-18 701
Total III - Provisions	562 344	538 800
Total IV - Fonds dédiés	12 328 446	12 259 469
Dettes		
Emprunts et dettes financières	11 748 650	10 910 416
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 651 968	3 335 967
Dettes fiscales et sociales	4 759 588	4 411 704
Dettes sur immobilisations	473 898	239 123
Autres dettes (dont charges à payer)	1 256 606	3 831 189
Produits constatés d'avance	2 192 258	1 477 224
Total V - Dettes	24 082 968	24 205 622
Total général (I + II + III + IV + V)	144 812 316	137 832 340

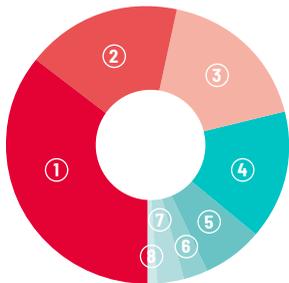
Des finances au bénévolat

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité

(59,6 millions d'euros)

Ce graphique décline les missions sociales réalisées en France. L'essentiel est composé des actions de solidarité liées à la pauvreté précarité (21,8 millions d'euros), effectuées dans les 1256 lieux d'accueil du Secours populaire français. A noter la part importante des activités de loisirs qui totalisent 25% (vacances, Noël, sport et culture).



- 1 **Pauvreté Précarité, 36%**
21 742 876 €
- 2 **Alimentaire, 18%**
10 798 536 €
- 3 **Animation du réseau de solidarité en France, 18%**
10 491 531 €
- 4 **Vacances et JOV, 15%**
8 982 024 €
- 5 **Père Noël Vert, 7%**
3 877 674 €
- 6 **Formation des bénévoles, 3%**
1 829 536 €
- 7 **Loisirs, sports, culture, 3%**
1 548 735 €
- 8 **Urgence, 1%**
318 766 €

Total 59 589 676 €

Solidarité dans le monde

Répartition des budgets selon l'activité

(4,3 millions d'euros)

Ce graphique montre la répartition de nos actions dans les différentes régions du monde. Le Secours populaire français intervient aussi bien dans le cadre d'urgences qu'à travers des projets de plus long terme. En 2019, l'association a mené 210 programmes et actions de solidarité avec 133 partenaires locaux, dans 71 pays d'Europe et du monde.



- 1 **Activités multi-pays, 35%**
1 485 195 €
- 2 **Amérique, 19%**
814 953 €
- 3 **Afrique, 18%**
756 945 €
- 4 **Asie, 17%**
728 723 €
- 5 **Urgences, 7%**
287 723 €
- 6 **Europe, 5%**
198 491 €

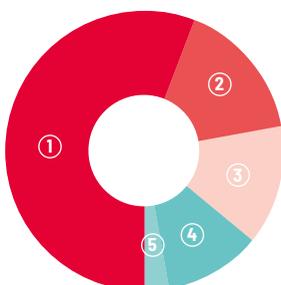
Total 4 272 030 €

La générosité du public

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

(28 millions d'euros)

Les sommes reçues du public représentent 8 % du total des ressources 2019 du SPF (voir l'infographie en page 2). Dans le cas des dons affectés, le SPF prélève un montant forfaitaire maximum de 8 % pour couvrir ses frais de fonctionnement (gestion des dons matériels, coordination des bénévoles...).



- 1 **Missions sociales en France, 56%**
15 709 782 €
- 2 **Frais de recherche de fonds, 17%**
4 670 207 €
- 3 **Frais de fonctionnement, 15%**
4 152 858 €
- 4 **Missions sociales à l'étranger, 10%**
2 762 715 €
- 5 **Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, 2%**
682 370 €

Total 27 977 932 €

« J'ai même un peu de temps libre. »

« Avant la création de la Canasta Campesina par le Secours populaire français, je travaillais dans la capitale comme bonne à tout faire dans une famille. Je gagnais 100 dollars tous les quinze jours et je ne pouvais revenir chez moi, à El Peñon, qu'un dimanche sur deux. J'étais loin de ma famille et mes enfants restaient seuls, les grands s'occupaient des plus petits. C'était une situation difficile... Maintenant, je gagne plus ou moins pareil qu'avant, environ 200 dollars par mois, mais je peux m'occuper tous les jours de mes enfants. Nous mangeons les légumes du jardin, ce qui est plus sain et plus varié. J'apporte le surplus à la Canasta. En définitive, je m'en sors mieux et j'ai même un peu de temps libre. »

Reina Montana, agricultrice au Salvador

« Mes enfants ont pu se distraire pendant des sorties organisées. »

« Mon mari, mes trois enfants et moi avons été logés dans une chambre d'hôtel jusqu'au mois de mai 2019. Imaginez dans quelles conditions nous y avons vécu ! Heureusement pour nous, les bénévoles et les copains du Monde du quartier ont été à nos côtés pour nous aider non seulement sur le plan matériel mais aussi sur le plan moral. Mes enfants ont pu se distraire pendant des sorties organisées et nous avons pu séjourner dans les Alpes grâce au SPF. Mes enfants sont devenus des copains du Monde, ils se sont épanouis et sont solidaires des autres enfants du monde. Nous avons pu être relogés depuis le mois de Juin 2019 et depuis mai 2020, nous avons pu signer un bail pour un logement dans un quartier où nous avons nos connaissances. Nous sommes très reconnaissants aux bénévoles du SPF qui continuent de nous soutenir. »

Madame Machaer, sinistrée de la rue d'Aubagne

La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'effet multiplicateur illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (63,9 millions d'euros), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à 161 millions d'euros) et du bénévolat (valorisé à 114 millions d'euros). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières collectées en 2019 (91,4 millions d'euros).

Ainsi, en 2019, pour 10 euros reçus, le Secours populaire a réalisé l'équivalent de 37 euros de solidarité matérielle ou financière. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire.